



# BUSSAC Info

N°131  
Janvier 2019



L'équipe du Bussac Info  
vous souhaite une très belle année  
**2019**



**\*\*\* NUMEROS UTILES \*\*\***

SAMU : 15  
GENDARMERIE / POLICE: 17  
POMPIERS : 18

HOPITAL DE SAINTES  
05 46 95 15 15  
CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX  
05 56 96 40 80

MAISON MEDICALE DE BUSSAC  
1, allée des chaumes  
MEDECINS  
05 46 92 17 18

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)  
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

**MULTI SERVICES VIVAL Paul BELLAND**

Alimentation - Bar  
Pain et viennoiseries (cuits sur place)  
Française des jeux - Presse, cartes, cadeaux souvenirs  
Tabac - Bouteille de gaz - Photocopie  
Agence postale - Vente de carte 10 trajets Allo Buss : 9,90€  
des services gratuits:  
Livraison à domicile  
Cours en ligne  
Collecte de piles

ouverture du lundi au samedi  
de 7h30 à 19h30  
fermeture le dimanche

05 46 92 56 16

151 route du Val de Charente

**INFIRMIER LIBERAL**

Thierry THIBAUDEAU  
34 chemin des grands champs  
05 46 93 44 00

**INFIRMIERE LIBERALE**

Patricia MARKO-LOSSON  
Soins à domicile et sur RDV au cabinet  
1 allée des chaumes  
06 60 98 14 33

**PEDICURE - PODOLOGUE**

Francis BASQUIN  
Diplômé d'Etat  
sur rendez-vous et à domicile  
1 allée des chaumes  
06 87 13 52 11

**ORTHOPHONISTE**

Catherine CAUGNANT  
1, allée des chaumes  
05 46 95 24 61

**OSTEOPATHE**

Virginie COULON  
Ostéopathe DO  
1, allée des chaumes  
05 46 98 02 38

emplacement libre

**ASSISTANCE DE VIE  
DEPENDANCE**

Catherine TEISSEIRE  
Toilette, aide aux repas, ménage, repassage,  
démarches administratives  
06 49 61 98 70 - 05 46 93 05 79

**FOREVER LIVING.RF  
la santé au naturel**

Jacky et Lucette PAGE  
Distributeurs agréés  
06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15  
lucettepage48@gmail.fr  
leader-bien-etre1@orange.fr

**NATATION**

Christian NICAUD  
Cours de natation et d'aquaphobie  
6 chemin des quartiers  
06 85 34 54 03

**GUERISSEUR**

Marc Benoît DAVIGNON  
35 chemin des grands champs  
06 81 72 25 74

**THERAPIES BREVES  
COACHING**

Marie-Claire BRILAC HAZART  
Développement personnel et gestion du stress,  
consultations individuelles,  
couples, ados  
09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

emplacement libre

# SOMMAIRE

**BUSSAC INFO**

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

**N° 131**

**Janvier 2019**

**Responsable de la publication** : Christophe Dourthe

**Rédacteur en chef** : Françoise Durand

**Comité de rédaction** :

C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson  
C. Faveau - M. Ferreira

**ISSN** : 0776 6 2246

**Imprimé par** : Imprimerie Delavaud Etoile

**En couverture** : Mairie, Eglise Notre Dame de Bussac,  
bord de Charente, Aire de jeux, Etang

**Au dos** : Ecole Gustave Courbet, Equipements  
municipaux, Château, vue sur Port Berteau, le Pontreau,  
La grave du château

- Page 2 Petites annonces -  
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

## **Informations municipales**

Ordres du jour :

- Page 4 Conseil municipal du 2/10/2018
- Page 4 Conseil municipal du 7/11/2018
- Page 4 Conseil municipal du 10/12/2018

## **Informations locales**

- Page 5 Etat civil
- Page 6 Vie paroissiale
- Page 9 Infos CDA -
- Page 12 Bibliothèque
- Page 13 Ca s'est passé à Bussac
- Page 16 Hommage à Alain Moisy
- Page 17 Un Bussacais à l'honneur
- Page 18 CCAS
- Page 20 Le point sur les travaux
- Page 23 Accueil Péri scolaire
- Page 25 Nouvelles de l'école

## **Associations locales**

- Page 27 Foyer rural : Le mot de la Présidente
- Page 28 Activités des sections
- Page 30 Association Nounous Bout'choux
- Page 31 Association l'Abeille Saintongeaise
- Page 32 Revue de presse

**MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE**

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

[www.bussac-sur-charente.fr](http://www.bussac-sur-charente.fr)

E mail [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

**Ouverture au public** Le lundi 09h00 à 12h00

Du mardi au vendredi 13h30 à 17h30

## DATES A RETENIR...

### Février

03 : Loto du jumelage

11 : Réunion Abeille Saintongeaise : 18h30.

### Mars

03 : Loto des marcheurs

10 : Bourse à l'enfance organisée par l'association des Nounous et Bout'choux

22 : Théâtre « Le rideau rouge »

29 : Spectacle « The little kitchen- Circus » par la Compagnie Coyote minute, salle municipale à 20h30. 5€ l'entrée, gratuit pour les enfants

### Avril

12 : Carnaval de l'APE à 16h 30

### Mai

12 : Brocante organisée par l'association des Nounous et Bout'choux sur la commune de St Vaize

17 : Représentation théâtrale Bussac Comédie

19 : Exposition Créa-Brico .Salles des associations

26 : Elections européennes

### Juin

2 : Brocante du jumelage

8 : Rando semi nocturne organisée par l'association des Nounous et Bout'choux

15 : Jeux inter villages et fête de l'été

28 : Kermesse du RPI à St Vaize

### Juillet

20 : Rallye de Saintonge

### Septembre

Du 7 au 14 : Semaine du Jumelage

27 : Assemblée générale du foyer rural à 20h

29 : Bourse à l'enfance organisée par l'association des Nounous et Bout'choux

## EN LIGNE...

Consultez toutes les infos et les actualités de la commune sur le site internet :

[www.bussac-sur-charente.fr](http://www.bussac-sur-charente.fr)

Pour être destinataire des informations municipales, transmettez votre adresse e-mail au secrétariat :

[mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

### ADSL

N° Azur : 0810170017

[www.-numerique.fr](http://www.-numerique.fr)

### FIBRE

Pour savoir si votre domicile est raccordable :

<http://reseaux.orange/cartes-de-couverture/fibre>

### Elections européennes

26 mai 2019

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

31 mars 2019

### PLACE DES CHAUMES

*Le mercredi soir*

**A & B THAI FOOD**

06 29 43 17 55

Suivez notre actualité sur FACEBOOK ABTHAIFOOD

*Le jeudi de 17h00 à 22h30*

**TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS**

[www.titipizz.fr](http://www.titipizz.fr)

programme à retirer au camion

Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

## Editorial

Les élus du conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année qui débute.

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage à deux Bussacais ayant œuvré pour la commune :

Alain Moisy, agent communal, est décédé il y a peu, après avoir lutté avec courage contre la maladie. Un article lui est consacré dans ce journal.

Paul Rault est décédé en décembre dernier. Il a été élu conseiller municipal en 1995, puis maire adjoint chargé des bâtiments en 2001 et a démissionné en 2003. Durant ces années d'élu, il n'a pas compté son temps au service de la commune.

Je tiens, au nom du conseil municipal et de tous les Bussacais à leur exprimer toute notre reconnaissance.

Les événements de ces deux derniers mois ont été, pour beaucoup d'entre nous, une surprise...la traditionnelle trêve de la fin d'année a néanmoins permis de se retrouver en famille pour la plupart des Français ....

Le vivre ensemble nécessite des efforts de chacun d'entre nous: le respect de l'autre, de l'intérêt général, du bien commun sont indispensables pour la tranquillité de tous ; les élus de Bussac ont répondu aux appels en mairie et ouvert un cahier de doléances .....

La mise en œuvre des projets communaux se poursuit :

Élaboration du schéma de défense extérieure contre l'incendie en lien avec les sapeurs pompiers du service départemental d'incendie et de secours ( SDIS 17 ),

Etude d'un aménagement de la voirie devant le commerce Vival afin de casser la vitesse à cet endroit et sécuriser l'accès et la sortie du magasin,

Fin des travaux de l'assainissement collectif,

Rénovation et peinture de la salle municipale.

En vous renouvelant nos vœux, je vous assure de la totale disponibilité des conseillers municipaux afin d'améliorer votre vie quotidienne.

Bonne année 2019 !

**Le Maire,**

**Christophe Dourthe**

Le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est mis à disposition des administrés en version papier à la mairie, et en version dématérialisée sur le site Internet de la commune.

## ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2018

- 1- *Décision modificative*
- 2- *Nouvel agencement de propriété Chemin des Barrats et Chemin de la Favaudière*
- 3- *Création d'une régie de recettes "Spectacles et Manifestations"*
- 4- *Déclaration préalable déposée par Le Maire en son nom propre*
- 5- *Syndicat Départemental de la Voirie : convention d'Assistance Technique Générale 2019-2022*
- 6- *Groupement de commande publique pour l'achat d'électricité : signature de la convention*
- 7- *Intégration d'une parcelle dans le domaine public sise "Chemin des Chaumes"*
- 9- *Questions diverses : Mise en place d'une mutuelle communale par le CCAS*

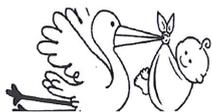
### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2018

- 1- *Décision modificative*
- 2- *Convention de partenariat et de financement entre le CCAS de Saintes et la Commune*
- 3- *Vente de la parcelle AD n°246*
- 4- *Questions diverses : Établissement Public Foncier - Monument aux morts - Frelons asiatiques - Assainissements individuels :*

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

- 1- *Décision modificative*
- 2- *Demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2019 pour l'opération de Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I)*
- 3- *Syndicat des Eaux : rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable 2017*
- 4- *Mise à disposition des équipements communaux au profit du FC Fontcouverte : participation aux charges de fonctionnement*
- 5- *Questions diverses/Voeu relatif à l'installation des compteurs Linky sur le territoire de la Commune :*

# État civil



## Naissances

**Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :**

- Zadig KEROULLE né le 22 octobre 2018 fils de M. et Mme KEROULLE Morgan



## Décès

**Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :**

- Eric TESSIER décédé le 25 octobre 2018
- Marie BERTHELOT née BRASSAUD décédée le 25 novembre 2018
- Paul RAULT décédé le 7 décembre 2018

---

## Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



### **QUI ?**

Tous les français filles-garçons de 16 ans.

### **POURQUOI ?**

Pour pouvoir être convoqués à la journée Défens et Citoyenneté (JDC) et pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

### **COMMENT ?**

2 possibilités s'offrent à vous :

- **Par internet :**

- 1/ Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- 2/ Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
- 3/ Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 4/ allez dans la rubrique « papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national » ou dans la zone « rechercher », taper « recensement ».
- 5/ suivez les instructions

- **A la mairie de votre domicile :**

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

## Vie Paroissiale

### **Lettre de l'abbé Alfred Diban KI**

*Nommé Alfred Diban KI, je suis natif du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest. Après le baccalauréat, j'ai choisi de poursuivre ma formation intellectuelle, humaine et spirituelle au grand séminaire en vue de devenir prêtre. Au bout de 7 années d'études, j'ai été ordonné prêtre le 15 juillet 2007. Mon ministère a commencé dans une paroisse rurale, Boromo, commune à mi-distance entre les deux principales villes du Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Au contact des populations, j'ai eu la grande joie d'apprendre à travailler avec des personnes de cultures et religions différentes. Ainsi, en 2012, avec des amis, j'ai créé une association dont l'objectif est d'apporter un plus à la question de l'éducation des enfants et d'aider les jeunes à développer sur place des initiatives génératrices de revenus. Avec des aides multiformes, une petite école a vu le jour, l'école primaire Saint Benoît et une troupe de danse.*

*En juillet 2013, je suis arrivé en France à La Rochelle. Une autre réalité pastorale s'ouvrait à moi. Tout en faisant des études de mathématiques à l'Université de La Rochelle, j'ai exercé mon ministère de prêtre notamment auprès de l'aumônerie de l'enseignement public. Une belle aventure de découvertes, d'enrichissement de mes visions humaines et pastorales... Qu'il est vraiment bon et doux de s'accueillir, de créer des espaces de fraternité autour de soi ! L'année dernière, j'ai encore eu la joie d'élargir mon champ humain en allant tous les week-ends à Saint Jean d'Angély et plus précisément sur le secteur d'Aulnay de Saintonge.*

*En fin août 2018, par nomination de Monseigneur Georges Colomb, je suis arrivé à Saintes. Une autre histoire avec de belles rencontres, un paysage culturel nouveau... Je découvre, j'apprends, je vis, je partage ma foi... L'essentiel est que tout homme soit heureux sur le chemin de sa vie. Pour moi, une lumière me guide chaque jour : le Christ qui est ma force d'amour.*

Je serai toujours heureux de vous rencontrer pour échanger. Ensemble, partageons le bonheur de la vie.

Site de la paroisse <https://www.catholiques17.fr>

### **Horaires et lieux des célébrations**

**Bussac** : 23 mars à 18h30 - dimanche 14 avril à 9h30 Rameaux

**Fontcouverte** : 9 février - 27 avril; **Saint Vaize** : 23 février - 30 mars; **La Chapelle des Pots** : 9 mars - 21 avril 9h45 Pâques; **Chaniers** : 19 janvier - 2 et 16 février - 2 et 18 mars - 6 avril - 4 mai - 13 avril à 18h30 Rameaux

**Abbaye aux Dames**: Tous les dimanches à 10h30 sauf exception – 6 mars Cérémonie des Cendres (horaire à préciser : 0546980721 ou affichage aux portes des églises) - 18 avril jeudi saint 20h - 21 avril Pâques 11H15

**Cathédrale St Pierre** : 14 avril 11h Rameaux - 20 Avril 21h30 Veillée Pascale (20h feu à l'Abbaye) ; **Eglise St Vivien** à Saintes : 18 avril 20h vendredi Saint

**Eglise St Palais** à Saintes : chaque matin 8h30 célébration des Laudes suivie de la messe à 9h.

**Tables ouvertes paroissiales TOP** ; salle de la Récluse à Saintes

Café dessert : 9 mars - 18 mai. Repas : 9 février, 6 avril, 15 uin

Merci de s'inscrire auprès du presbytère au plus tard le mercredi précédent chaque date

**Service Evangélique des malades** : le sacrement des malades est proposé le 10 février 2019 à la messe de 11h à la cathédrale St Pierre. Des feuilles d'inscription et d'information ont été prévues à cet effet. Se renseigner au presbytère ou auprès de Josette Cazaunau 0633120600.

Pèlerinage à Rome : Ce pèlerinage est organisé par le diocèse de la Rochelle et Saintes, du mardi 4 au dimanche 12 Mai. Inscription avant le 15 février. Renseignements au presbytère.

Catéchisme : Pour toutes questions ou informations contacter Mme Drieu La Rochelle Fabienne 0546920721. Aumônerie de l'hôpital : Céline Le Guilloux 0546951435

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Santé et Paix.

JC

## Infos locales

### Elections Européennes et mise en place du Répertoire Electoral Unique

Pour participer aux élections européennes, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la Commune. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Pour les autres et notamment les nouveaux arrivants, vous devez vous inscrire soit en mairie soit sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), la date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur la liste électorale fixée au 31 décembre est supprimée. **Toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).**

**Pour les Elections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.**

### Prévention des expulsions locatives

Locataire ou propriétaire, si vous êtes confronté à des impayés locatifs, une permanence PREVEX (PREvention des EXplusions) vous accueille gratuitement depuis juin 2018 dans les locaux de l'UDAF à Saintes.

Avec l'objectif de prévenir le plus en amont possible les situations d'expulsions, la DDCS\* a mandaté 2 associations, l'UDAF\*\* et l'ADIL\*\*\*, qui ont pour mission d'établir un diagnostic social, budgétaire et juridique, afin de proposer des mesures d'accompagnement.

Pour toute information contactez le 05 46 28 36 02

\*DDCS: Direction Départementale de la Cohésion sociale - \*\*UDAF: Union Départementale des Associations Familiales - \*\*\*ADIL: Agence Départementale des Informations sur le Logement

### Actualités de l'étang de pêche

L'assemblée générale de l'AAPPMA des pêcheurs saintongeais aura lieu le vendredi 15 février à 20h30 à la salle Louis Lumière, maison des associations à Saintes.

La vie de l'étang de pêche de Bussac est toujours active. Ce lieu, inauguré il y a 2 ans, est devenu incontournable, aussi bien pour les pêcheurs que pour les familles. Le cadre est propice à la détente et au repos. Les crues du printemps ont eu un effet important sur la disparition d'une partie des poissons de l'étang. Ceux-ci ont été emportés et ont quitté l'étang.

L'AAPPMA a décidé de ré empoissonner l'étang en y lâchant 20 kilos de tanches, 150 kilos de gardons et 20 kilos de perches dans le courant du mois de février.

Souhaitons que l'année soit plus favorable et que ces poissons fassent la joie des pêcheurs.

Le conseil d'administration de l'association a donné son accord à la demande de la commune qui souhaite pouvoir mettre l'étang à la disposition des pompiers en cas d'incendie dans le village du Vieux bourg.

Les aménagements nécessaires vont être réalisés pour permettre l'accès des véhicules de secours.



## Ecole de musique de l'ADMS :

Association pour le Développement Musical en Saintonge  
Ecole de musique agréée par le Conseil Départemental, créée en 1986, membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime).

Le siège social se situe à **Saint Hilaire de Villefranche**. L'école de musique de l'ADMS rayonne sur une trentaine de communes situées entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély. Elle fonctionne en harmonie avec l'AAP (Association Artistique et Populaire) de Saint-Georges-des-Coteaux avec cinq professeurs en commun et quelques formations (chorale, quatuor de clarinettes, ensembles de guitares et saxophones). Les deux associations regroupent environ 400 élèves (230 élèves à l'ADMS) dont 90 adultes de tous niveaux. L'encadrement de l'ADMS est assuré par une équipe de neuf professeurs professionnels permanents diplômés et le directeur Manuel Audigé lui-même professeur de saxophone, clarinette, flûte à bec, chorale, formation musicale et direction d'Orchestre d'Harmonie. La présidence de l'association est assurée par Philippe Déplanne.



Les disciplines sont les suivantes : piano, guitare, violon, violon alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba et batterie.

La pratique collective est l'expression forte de l'ADMS associée à la convivialité, l'échange, la mixité générationnelle de sept à quatre-vingts ans pour le plaisir de tous, dans la rigueur et la méthode que l'art impose.

En prolongement de ses missions d'enseignement, l'ADMS assure les commémorations des 8 mai et 11 novembre dans une quinzaine de communes du secteur et une trentaine de concerts en églises et en salles municipales.

La variété des programmes interprétés est très éclectique, de la musique classique, sacrée, ancienne, à moderne, contemporaine, de film, de jazz, latino, militaire...

Les classes instrumentales sont de plusieurs niveaux et se produisent en duos, trios, quatuors... La chorale est composée de soixante chanteurs, l'orchestre d'harmonie de quarante-cinq musiciens, les ensembles de guitares et de cordes (violons, violoncelles, altos, contrebasse) sont composés d'une quinzaine de musiciens environ.

L'ADMS développe actuellement divers partenariats d'entreprises sous forme d'échanges promotionnels pour dynamiser sa communication et son savoir-faire à l'avantage d'un public toujours très enthousiaste et demandeur.



Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez **Manuel AUDIGE le directeur**, au **06 77 93 04 09**.



La CDA a adressé dans toutes les boites aux lettres un document comprenant toutes les infos relatives au tri sélectif ainsi qu'un calendrier global de ramassage pour l'ensemble des communes. Pour vous faciliter la lecture des jours nous concernant, nous vous proposons ci-dessous un calendrier simplifié :



Calendrier de collecte 2019 des communes de **Bussac sur charente - St Vaize- Le Douhet- Chaniers** les ordures ménagères: **mardi ( couleur grise)** et les emballages recyclables: **lundi , couleur jaune**.  
Les papiers recyclables et emballages carton papier et le verre recyclable sont à déposer aux points d'apport volontaire.  
**Sortez votre poubelle la veille du jour de ramassage .**

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	22	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUN						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## □ **Acquérir son logement ou l'améliorer, la CDA à vos côtés**

2 dispositifs sont mis en place par la CDA de Saintes pour l'aide à l'acquisition de logements situés en centre ville ou en centre bourg et pour l'aide à l'amélioration des logements afin de réduire les factures d'énergie.

### **Devenir propriétaire en centre-bourg des communes de la CDA ou en centre ville de Saintes:**

Dans le cadre de sa politique de l'habitat (Programme Local de l'Habitat 2017-2022) et du projet de revitalisation des centres-bourgs, la Communauté d'Agglomération de Saintes a mis en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018 une aide pour les personnes souhaitant acquérir un bien dans le bourg de la commune.

Dans l'objectif de valoriser les logements existants, la CDA de Saintes accorde une subvention de 4 000 € pour l'achat d'un bien constituant votre résidence principale dans un périmètre géographique défini.

Cette subvention est accordée pour tous les biens de plus de 15 ans dont la valeur d'achat hors frais est inférieure à 200 000 €.

Une prime complémentaire de 2 000 € peut être accordée pour les biens vacants depuis plus de 2 ans et cette prime est également ouverte aux propriétaires souhaitant mettre en location un logement.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur le site internet de la CDA de Saintes, sur lequel vous pouvez vérifier votre éligibilité et déposer un dossier en ligne :

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr) – rubrique l'agglo au quotidien / habitat / accéder à la propriété.

Attention, les dossiers doivent être déposés au minimum 2 mois avant la date de signature de l'acte de vente.

### **Améliorer votre logement:**

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie ? Vous avez des problèmes d'isolation, d'humidité, de chaleur ou de froid excessif dans votre habitat ? Vous avez besoin d'être accompagné pour adapter votre logement suite à une perte d'autonomie ?

Que vous occupiez votre logement ou que vous souhaitiez le mettre en location, vous pouvez obtenir des aides et un accompagnement personnalisé pour votre projet de réalisation de travaux. Des audits énergétiques, subventionnés par la CDA de Saintes ou la Région (en fonction des revenus du ménage), peuvent aussi être réalisés par des professionnels indépendants et missionnés par la collectivité.

La Communauté d'Agglomération de Saintes a mis en place un service et un numéro unique pour répondre à toutes vos questions, vous apporter des conseils et mobiliser toutes les aides financières pour la réalisation de vos travaux : 05.46.95.03.66. *N'hésitez plus, contactez le !*

Des permanences sont aussi organisées sur rendez-vous tous les mardis à la Cité entrepreneuriale, Espace Coworking, 18 boulevard Guillet Maillet, à Saintes (9h30-12h30 et 14h-16h30).

## Transport à la Demande (TAD) – Allo' Buss

Il vous transporte de Bussac à Saintes (arrêt : Gare SNCF ou Théâtre) du lundi au samedi.

**Où?:** A l'arrêt de votre choix sur notre commune (voir la carte) ou bien de votre domicile pour les personnes en possession d'une carte d'invalidité.

**Comment?:** En réservant votre déplacement la veille avant 17h00 au 0.8000.17.10.17. Une confirmation de votre horaire de prise en charge vous sera donnée.

**Durée du trajet?:** 30 minutes maximum.

**Combien?:** 1.30€ le trajet (ticket acheté dans le bus) ; **ou bien, carte de 10 trajets en vente à Vival : 9.90 €.**

**Quand?:** Choix entre 7 allers et retours par jour.

<b>Pour aller à Saintes</b>	
<b>Horaires d'arrivée à Gare SNCF :</b>	
7h25	8h25 9h25 12h25 13h25 14h25 18h25
<small>Seul samedi</small>	
<b>Horaires d'arrivée à Théâtre :</b>	
7h30	8h30 9h30 12h30 13h30 14h30 18h30
<small>Seul samedi</small>	
<b>Pour partir de Saintes</b>	
<b>Horaires de départ de Théâtre :</b>	
7h35	8h35 11h35 12h35 13h35 17h35 18h35
<small>Seul samedi</small>	
<b>Horaires de départ de Gare SNCF :</b>	
7h40	8h40 11h40 12h40 13h40 17h40 18h40
<small>Seul samedi</small>	



Vous avez ensuite des correspondances gratuites avec les 3 lignes intra urbaines de Saintes : ABC dans l'heure qui suit votre départ.

L'application **Zenbus** (à installer sur votre téléphone) permet de connaître la position de votre bus (ligne A-B-C) à tout moment.

### Les lignes scolaires 16-17-18 (horaires en mairie):

Sont ouvertes à tous, du lundi au vendredi en périodes scolaires. Elles arrivent au pôle d'échange devant le collège Agrippa d'Aubigné. Et ont une correspondance avec la ligne intra urbaine de Saintes C.

### Le réseau inter urbain en région nouvelle Aquitaine, au départ de Saintes:

- ligne 8 pour Marennes - ligne 12 pour Royan - ligne 13 : pour Rochefort

## Des nouvelles de la bibliothèque...

### Bibliothèque Municipale



**Téléphone** : 05 46 97 18 14

**Adresse** : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

**Horaires d'ouverture au public** : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

**Horaires d'ouverture à l'école** : ils sont fixés en fonction de la demande des enseignants

**Inscriptions** : Gratuité pour tous les étudiants (quelque soit leur âge),  
5 € pour 12 mois pour les autres lecteurs



Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent à tous une bonne année 2019.

De nouveaux livres ont été achetés en décembre.

Certains titres sont mis en ligne sur le site internet de Bussac.

Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir un livre sur le site de la BDP puis venir le réserver à la bibliothèque.

Nous vous attendons nombreux, cette année encore.

Ci-contre l'exposition consacrée au centenaire du 11 novembre qui a été installée, après la cérémonie, dans les locaux de la bibliothèque

### Rendez-vous le 29 mars salle municipale à 20h30 pour un spectacle de la Compagnie Coyote Minute,

**The Little Kitchen Circus**: Théâtre d'objet et Comédie

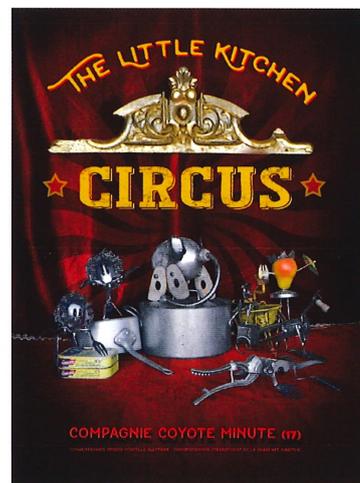
Tartare et Carpaccio sont cuisiniers dans un cirque.

Tous les jours ils confectionnent les repas des artistes. Seulement, la piste aux étoiles, eux aussi ils s'y verraient bien, entrer dans la lumière !

Alors, le temps d'un songe, leur cuisine se transforme en chapiteau et toutes leurs casseroles, tous leurs ustensiles s'apprentent à vous présenter leurs plus beaux numéros

Spectacle tout public : durée 50minutes

Entrée : 5 €, gratuit pour les enfants



### La cérémonie des vœux

Les vœux du maire ont eu lieu le 22 janvier en présence des personnels de la commune, de l'école, des bénévoles de la bibliothèque, du CCAS, de l'équipe pédagogique du RPI, de l'accueil périscolaire, des responsables des associations bussacaises, les officiers du SDIS, la major de la communauté de brigade de Saintes, le père Ki, curé de la paroisse et Corinne Grégoire, conseillère départementale.



Après avoir rendu hommage à Alain Moisy, le maire a remercié l'ensemble des personnes présentes pour leur implication dans leurs domaines respectifs, et a fait le point sur les actions passées et à venir. Cette petite manifestation s'est terminée autour d'un verre et de la galette.

## Ça s'est passé à Bussac...



11 novembre 2018



Le 11 novembre 2018, le centenaire de l'armistice de la grande guerre a été célébré partout en France et ailleurs dans le monde.

A Bussac, la célébration de ce centenaire a eu une résonance particulière. En effet, les élus du conseil municipal ont souhaité faire de cet anniversaire un moment de rassemblement de la population, en menant une réflexion sur

la place du monument aux morts au sein de notre cité. Le choix de rapprocher le monument du centre bourg permettra à la population et en particulier aux plus jeunes de rendre hommage aux soldats, veuves et orphelins victimes de toutes les guerres.

Les élus ont choisi le jardin des Eperches, avec l'avis du centre d'architecture et d'urbanisme du département, et l'aide du département de la Charente Maritime afin de rendre le monument plus visible et plus accessible aux Bussacais, et, notamment à tous ceux qui n'ont pas l'occasion de se rendre au cimetière où le monument était implanté.



La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires. Les Bussacais se sont déplacés en nombre pour assister à ce moment symbolique.

Le passage au dessus du monument, au début de la cérémonie, d'un biplan, reconstitution d'un avion de combat de la première guerre mondiale, piloté par monsieur Poletto résidant à Bussac, fut particulièrement apprécié et émouvant.

En présence de Jean Daniaud qui avait accepté pour la dernière fois de procéder à l'appel des morts pour la France inscrits sur le monument,

les enfants de l'école ont lu, pour chacun des soldats, ses états de service.

Christophe Durthe, le maire de la commune, a pris la parole pour retracer la genèse de ce projet.

Les représentants des anciens combattants ont donné lecture des messages de leurs associations respectives.

Enfin, Madame Adeline Bard, la Sous-préfète de Saintes, a lu le message du Président de la République à l'occasion du centenaire de l'Armistice.

Cette cérémonie s'est conclue par un moment convivial dans la salle municipale où les nombreuses personnes présentes ont pu découvrir l'exposition très intéressante réalisée par nos élèves, Josiane Briand et Laurence Besson. Leur travail de recherche a permis de retrouver l'histoire de chacun des 23 Bussacais morts durant la première guerre mondiale.

Un des héros du jour, Alban Poletto, pilote du biplan qui a donné le coup d'envoi de la cérémonie a été accueilli et remercié chaleureusement par les Bussacais présents.





La cérémonie  
en images...



Un peu partout en France, le 11 /11 à 11 heures, les cloches de l'église ont sonné durant 11 minutes, comme cela a été le cas en 1918.

Des Bussacais « sonneurs de cloche » pour l'occasion, se sont relayés pour l'évènement, car la durée rendait l'acte sportif ! Un grand merci à eux..



La liste des Bussacais morts pour la France a ensuite été lue ainsi que ce poème de **Jacques Hubert FROUGIER**

### 14-18 Folie meurtrière

14-18

*C'était la grande guerre  
Ils ont vécu l'enfer  
C'était la grande guerre  
La folie meurtrière*

*Par un beau jour d'été  
Sous un ciel bleu d'azur  
Le clairon a sonné  
Pour la grande aventure  
Ils partirent faire la guerre  
Au nom de la patrie  
Ils étaient jeunes et fiers  
Et la fleur au fusil*

*Mais du chemin des dames*

*Au fort de Douaumont  
Ils ont perdu leur âme  
Sous le feu des canons  
Avec la peur au ventre  
Ils chantaient la Madelon  
En plein mois de décembre  
Quand ils montaient au front*

*Ils tombaient un à un  
Fauchés par la mitraille  
De la Marne à Verdun  
Au coeur de la bataille  
Partout des trous de bombes  
Partout des trous d'obus  
Comme la fin d'un monde  
Qui leur tombait dessus*

*Ils ont pleuré de joie  
Le jour de l'armistice  
Quand enfin arriva  
La fin de leur supplice  
Après un grand silence  
Les cloches de la paix  
Dans le ciel de France  
Se mirent à sonner*

14-18

*C'était la grande guerre  
C'était la der des ders  
Mais cette grande guerre  
Ne fut pas la dernière*

### Exposition sur les poilus bussacais

2 conseillères municipales (Laurence Besson et Josiane Briand) ont fait des recherches durant toute l'année 2018, sur chaque poilu bussacais afin de pouvoir leur rendre hommage à l'occasion du 11 novembre 2018. Elles ont retrouvé des photos et l'histoire de chacun d'entre eux. Dans les anciens comptes-rendus des conseils municipaux de différentes époques, elles ont également réussi à retracer l'historique de notre monument aux morts qui a été déplacé pour ce centenaire, au jardin des Eperches.

Ces documents ainsi que quelques objets de l'époque (prêtés par des Bussacais que nous remercions) ont permis de réaliser une exposition dans la salle municipale. Les administrés l'ont découverte à l'issue de la cérémonie au monument aux morts....

Une partie de cette exposition est ensuite restée quelques temps à la bibliothèque.



## Hommage à notre employé communal

Alain Moisy avait 53 ans.

Il était le cadet d'une famille de 7 enfants dont le père avait une entreprise de maçonnerie à Fontcouverte.

Il a suivi sa scolarité à Fontcouverte et à Saintes avant de commencer son apprentissage en maçonnerie.

Il a rejoint ensuite ses deux frères Didier et Jean-Pierre au sein de l'entreprise familiale.

Cette entreprise intervenait régulièrement pour les travaux de la commune. Suite au départ à la retraite de son père, et après avoir eu un contrat de courte durée chez un autre maçon, Alain acceptera un contrat TUC (travaux d'utilité collective) proposé par le maire de l'époque Guy Chapuis en 1995



Alain ayant donné satisfaction en tant qu'employé communal, son contrat fut reconduit, puis transformé en CEC (contrat emploi consolidé) jusqu'en 2003.

A cette date, Christophe Dourthe, le Maire, lui proposera d'intégrer la fonction publique territoriale.

Alain sera tout d'abord stagiaire avant d'être titularisé en 2004.

Il s'intègre parfaitement à l'équipe en place, et sous la responsabilité de Jean-Louis Faveau, amoureux du travail bien fait, il se perfectionne dans tous les domaines.

La commune lui donne également la possibilité de suivre une formation dans les travaux paysagés au centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Saintes.

A l'écoute des gens qui l'entouraient, Alain était discret et travailleur, il appréciait son métier et se rendait disponible quand le besoin s'en faisait sentir.

Sa conscience professionnelle et son engagement au service des habitants de la commune ont toujours été salués.

Avec ses collègues, il a participé activement à effacer les traces de la tempête de 1999.

Proche de la nature, il prenait plaisir à entretenir et à valoriser les chemins communaux pour permettre au plus grand nombre de découvrir la richesse de notre patrimoine naturel.

Malheureusement sa santé s'est dégradée en février 2017. Il lui a bientôt été impossible de poursuivre son activité professionnelle.

Malgré les lourds traitements qu'il a toujours acceptés sans se plaindre, la maladie ne lui a pas laissé de répit.

Ses collègues de travail et les élus de Bussac sur Charente s'associent à la tristesse et à la douleur de sa famille et de ses proches.



## Un Bussacais à l'honneur

### Un nouvel artisan sur la commune !

Loïc Bretaud est un Bussacais de toujours.

Il a suivi sa scolarité à l'école de la commune avant de la poursuivre à Saintes et préparer un CAP en maçonnerie.

Il obtiendra son diplôme en 1999 après avoir effectué son apprentissage dans l'entreprise Sorigné. Fait du hasard, ou pas, c'est son cousin, Yvon Perochain, qui était employé de cette entreprise à l'époque, qui sera celui qui lui fera découvrir le métier.

Après ses études, Loïc souhaitait découvrir autre chose, c'est ainsi qu'il s'engagea dans l'armée. Il y accomplira un contrat de 5 ans durant lesquels il effectuera de nombreuses missions à l'étranger.

Même s'il reconnaît qu'il aurait pu poursuivre dans cette voie, il avait aussi envie de vivre une vie moins exposée et fonder une famille.



A son retour, il intégrera l'entreprise ALM Alain, une des plus importantes du département.

Au sein de cette structure spécialisée dans le gros œuvre, sa polyvalence lui permettra d'occuper de nombreux postes, en maçonnerie, mais également dans la conduite de tout type d'engins.

Loïc restera 12 ans dans cette entreprise et participera à la construction de nombreuses maisons de retraites, hôpitaux ou bâtiments publics du département.

Son envie de travailler sur des chantiers plus petits, dans un secteur géographique plus proche de chez lui et dans une relation humaine différente l'a poussé à s'installer à son compte et à créer son entreprise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Son réseau de connaissances, son expérience professionnelle sont des atouts essentiels pour la réussite de sa démarche.

Le siège de son entreprise se situe au 35 chemin des Judets, son lieu de résidence.

Il s'est équipé du matériel nécessaire pour répondre à la demande de ses clients, tant en maçonnerie qu'en terrassement.

Il est singulier de noter que l'installation de Loïc intervient quelques mois après celle de son frère, Romain, qui a repris le garage de la commune. C'est une très bonne nouvelle pour Bussac, car après le nouveau départ de l'épicerie suite aux travaux réalisés, plusieurs jeunes artisans ont choisi d'installer le siège de leur activité dans notre commune.

Ses coordonnées sont à retrouver dans les pages artisans du Bussac info et sur le site internet de la commune : [bussac-sur-charente.fr](http://bussac-sur-charente.fr)

Bussac info souhaite une pleine réussite à Loïc Bretaud pour sa nouvelle entreprise.

**Les assistantes sociales n'assurent plus de permanences à Bussac.  
Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous dans les locaux du Conseil  
Départemental rue de l'Alma à Saintes.  
Pour prendre rendez-vous : 05 46 92 38 38**

### **Aide aux devoirs**

Ludivine Cecconi encadre cette année le service d'aide aux devoirs proposé à tous les élèves bussacais scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Son rôle est d'aider les élèves dans la réalisation de leurs devoirs.

La séance a lieu chaque mardi de 17h45 (à l'arrivée du bus) à 19h15 à l'étage de la salle municipale.

Si vous souhaitez y inscrire vos enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

### **Repas des aînés**

Cette année, en raison du centenaire du 11 novembre et de l'inauguration du monument aux morts, le repas offert aux aînés par le CCAS a eu lieu exceptionnellement le 10 novembre. Cela n'a pas empêché nos retraités de répondre présents à cette journée avec une salle toujours pleine !

Le succès de l'animation de l'an passé et les nombreuses demandes de revoir les artistes nous ont conduits à renouveler leur contrat et c'est avec le plaisir des yeux et des oreilles que tous ont pu les applaudir. Leur tour de chant a animé le repas préparé par le traiteur de St Savinien (ex-bussacais) Sébastien Paillé. Ensuite les danseurs ont investi la piste jusqu'en fin de journée.

Comme chaque année, l'ensemble de l'équipe municipale et du CCAS, a fait son maximum afin que tous les convives soient servis à peu près en même temps ce qui n'est pas chose aisée pour plus de 100 repas ! Mais le nombre d'élus volontaires à se transformer en serveurs ce jour là était suffisant pour assurer service et plonge ! Merci à eux.



## Gratuité du bus RPI Bussac-St Vaize



Nous vous rappelons qu'en accord avec la Municipalité, le CCAS rembourse la carte de bus à toutes les familles qui ont des enfants qui utilisent les services du bus entre St Vaize et Bussac. Une simple demande avec justificatif de paiement est à déposer en mairie pour être remboursé.

## Colis de Noël



La semaine précédant Noël, les Bussacais de plus de 75 ans n'ayant pas participé au repas du 10 novembre ont reçu la visite d'un élu ou membre du CCAS venu s'assurer que tout allait bien pour eux et se sont vu offrir un colis gourmand. Cette petite visite annuelle nous permet de constater que l'air de Bussac maintient une grande majorité de nos aînés en bonne santé !

## Aides financières pour les voyages scolaires

Nous vous rappelons que le CCAS peut participer au montant demandé aux familles, avec une participation variant selon les ressources.

Cette aide peut intervenir quelque soit le voyage concerné et quelque soit la classe de l'enfant (élémentaire, collège ou lycée..)

Adressez votre demande en mairie avec les documents justificatifs concernant le voyage, ainsi que votre avis d'imposition et/ou vos ressources

## Une mutuelle communale à Bussac

Depuis le 1er octobre le CCAS propose aux Bussacais l'accès à une mutuelle de groupe communale avec comme partenaire Mutualia Alliance Santé, une mutuelle de proximité située à Saintes.

Une offre de complémentaire santé vous est proposée quelque soit votre âge, sans condition de ressources, sans questionnaire de santé, et sans délai d'attente.

Compte tenu du coût actuel de la mutuelle dans un budget familial, les élus ont souhaité, avec ce projet solidaire, offrir à leurs administrés la possibilité de bénéficier d'une garantie santé optimale à tarifs négociés avec 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun.

### Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le conseiller Mutualia :

- Lors de ses permanences en mairie, chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h30 à 12h
- Pour un rendez-vous à domicile : s'adresser à Alexandre Yacoub au 06.23.42.46.55,

N'hésitez pas à vous informer, obtenir un devis, et à comparer avec votre mutuelle actuelle.

Le détail des garanties et des tarifs figurent sur le site internet de la commune, dans la rubrique *Infos pratiques/mutuelle communale*



## Le point sur les travaux...

En introduction à cette rubrique consacrée aux travaux réalisés dans notre commune, nous souhaitons avoir une pensée pour Alain Moisy, employé depuis 23 ans au service de la commune.

Chargé de l'entretien de la voirie et des espaces verts, il a toujours eu à cœur d'œuvrer à l'embellissement du cadre de vie des Bussacais.

Il est décédé le 2 janvier dernier. Une page lui est consacrée dans ce journal.



### **RD 114 : aménagement de sécurité en centre bourg**

Les travaux de rénovation de l'épicerie étant maintenant terminés, le conseil municipal a lancé les études d'aménagements de sécurité dans ce secteur.

Il est en effet nécessaire de sécuriser davantage l'entrée et la sortie du magasin, la circulation et le stationnement des véhicules.

Le parking situé en face de l'épicerie sera réaménagé. Un nouveau parking sera créé à côté de l'épicerie. Les cheminements piétons seront également revus et améliorés.

Enfin, la commune a chargé les services du Département de travailler à la mise en place d'un plateau surélevé sur la RD 114 au niveau de l'épicerie afin de réduire la vitesse des véhicules dans ce secteur fréquenté.



### **Assainissement collectif**

L'entreprise SOGEA a terminé les deux tranches de travaux engagées chemin des Pins et chemin des Chaumes.

Après les réfections de chaussée et les différents tests nécessaires à la mise en service du nouveau réseau, la réception de chantier sera programmée prochainement.

Les habitants concernés recevront un courrier de la RESE leur donnant le feu vert pour se raccorder à l'issue de ces étapes.

Rappelons qu'il ne faut en aucun cas raccorder son installation au réseau avant la mise en service de celui-ci.

SOGEA lancera fin janvier les travaux des deux dernières tranches programmées. Ils concerneront le secteur de l'Espérance et un prolongement du réseau mis en place aux Guilloteaux.

La durée des travaux ne devrait pas excéder 2 mois.

Encore une fois, il est important de rappeler que pour la sécurité des usagers et des employés des entreprises, le respect des règles de circulation et de stationnement est essentiel durant toute la période des travaux.



## Enfouissement des réseaux

La dépose des poteaux et des câbles aux Mailleaux et à la Grand'Porte est attendue pour les prochaines semaines.

Une fois ces travaux réalisés, la réfection des chaussées sera réalisée, ainsi que la modification du carrefour entre la RD 114 et le chemin des Mailleaux.

Après la mise en place de l'assainissement, les Mailleaux et la Grand'Porte en auront terminé avec les travaux.

Le jardin des Eperches va bénéficier d'un changement de l'éclairage public en place. La fréquentation plus importante de ce lieu depuis la mise en place de l'aire de jeux rend nécessaire une modernisation de l'éclairage.

Dans le même temps, un éclairage spécifique sera mis en place pour mettre en valeur le monument aux morts dans son nouveau site.

Enfin, une modification du type d'éclairage sera réalisée au droit des deux chicanes afin de les signaler de manière plus efficace.



Des études complémentaires ont été lancées pour l'enfouissement des réseaux au village des Judets. L'arrivée dans ce secteur de la ligne HTA complique en effet la réalisation des travaux.

## La défense extérieure contre l'incendie



Le programme d'amélioration de la défense extérieure contre les incendies se poursuit sur notre commune.

En partenariat avec le SDIS, un schéma de programmation a été réalisé.

Plusieurs nouveaux points d'alimentation seront installés sous forme de citernes.

Le recensement et l'aménagement de points d'eau privés permettra de compléter le dispositif.

Environ 40 000 euros seront consacrés cette année aux différentes installations.

Des demandes de subventions ont été réalisées auprès de l'Etat. En 2018, les subventions demandées pour ce programme n'avaient pas été accordées. Le dossier a été revu pour que la décision soit favorable cette année.

## Entretien de la voirie

En cette période hivernale, les employés communaux se consacrent à l'entretien des différents villages et en particulier au nettoyage des réseaux d'eau pluviale.

La taille des arbres a commencé, elle se poursuivra durant les prochaines semaines.



## **Assainissement : diagnostic de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes** (pour les immeubles non raccordables au réseau d'assainissement collectif)

Dans la continuité de la mise en place de l'assainissement collectif sur notre commune, des diagnostics de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement existantes vont être réalisés pour l'ensemble des habitations non raccordables au réseau d'assainissement collectif



- **Contexte réglementaire des contrôles :**

La dernière Loi sur l'Eau et Les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques. Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants,

La Loi sur l'Eau complétée par la Loi « Grenelle II » précise que la périodicité des contrôles de fonctionnement ne peut excéder 10 ans.

- **Le service Assainissement Individuel du Syndicat des Eaux :**

Prochainement, le prestataire du Syndicat des Eaux engagera les contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes des immeubles non raccordés au réseau d'assainissement collectif.

- **Le contrôle de fonctionnement et d'entretien :**

Les contrôles sont organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que le fonctionnement de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuel existants ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé publique. En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires.



Ainsi, les techniciens procèdent à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leur visite, ils vont contrôler : l'état et l'accessibilité des ouvrages, l'écoulement des effluents, l'entretien des ouvrages.

Ils conseillent les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aident à maintenir, le plus longtemps possible, leurs installations d'assainissement en bon état de fonctionnement. Entre autre, la réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse

En cas de nécessité, les techniciens du Syndicat des Eaux assistent également les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation de l'installation et listent les travaux à réaliser.

A la suite du contrôle, les techniciens établissent un rapport sur le diagnostic de l'installation comprenant un schéma des dispositifs d'épuration des eaux usées domestiques. Ils y joignent également un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire.

- **Le coût du contrôle :**

Le contrôle de fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires, en contre partie du service rendu. Le tarif 2019 de la redevance de contrôle de fonctionnement est fixé à **110 € T.T.C.**

Les élus et les techniciens du Syndicat des eaux sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce programme de contrôle aux coordonnées ci-dessous :

*SYNDICAT DES EAUX DE LA CHARENTE-MARITIME Z.I L'Ormeau de Pied – 131 Cours Genêt 17119 SAINTES CEDEX Internet : [www.sde17.fr](http://www.sde17.fr) – e mail : [secretariat@sde17.fr](mailto:secretariat@sde17.fr) – Tél : 05 46 92 72 72*

# L'accueil périscolaire

Téléphone Bussac: **06.86.52.97.40**

Téléphone St-Vaize: **05.46.97.06.99**

## Organisation de l'accueil périscolaire:

**Directrice périscolaire du RPI:** Bleuette Robin (*en alternance une semaine sur deux sur chaque structure*)

**Animatrices périscolaires Bussac:** Sylvie Allamargot, Emeline Faure et Anaïs Laurent (*1 semaine sur deux*), Bleuette Robin (*une semaine sur deux*)

**Animatrices périscolaires St-Vaize :** Aurélie Portes et Anaïs Laurent (*1 semaine sur deux*), Bleuette Robin (*une semaine sur deux*)

**Animatrice référente du bus :** Emeline Faure

Des stagiaires en alternance sont également présents aux périscolaires

## Fonctionnement de l'accueil périscolaire:

Depuis septembre 2018, deux jours par semaine, pour les primaires, des activités ATP sont organisées et encadrées par des intervenants, en relation avec le projet du périscolaire, et en lien avec l'école.

### **Bussac:**

Environnat: de septembre à décembre, tous les mardis, les enfants ont construit des nichoirs à oiseaux, ainsi qu'un hôtel à insectes, qu'ils ont ensuite installés dans la cour de l'école côté maternelle. L'atelier était également ponctué par l'observation des oiseaux et de la nature environnante

Astronomie : depuis septembre, tous les jeudis, les enfants ont fabriqué des planètes, ainsi qu'une montre nocturne. Les projets pour les séances à venir sont :

-la fabrication d'une carte du ciel, pour apprendre à reconnaître les étoiles

-la fabrication d'une maquette des constellations

-la reproduction d'un astéroïde avec toutes les explications pour comprendre le fonctionnement.

Atelier journalisme : depuis janvier, tous les mardis, répartis en comité de rédaction, les enfants proposent leur sujet au groupe de journalistes, pour la validation. Cela peut aller de l'interview (concernant l'école, le périscolaire), au partage de leur passion, à des questions autour du sport...

### **St-Vaize:**

Sciences: de septembre à décembre, tous les mardis, les enfants ont pu se transformer en petits scientifiques et découvrir de nombreuses expériences et repartir avec un petit livret.

Environnat: à partir de janvier, tous les mardis, les enfants pourront également comme leurs camarades de Bussac, participer aux mêmes constructions et découvrir également les oiseaux et la nature environnante.

Un projet jardin est en cours de construction.



### Animations :

**Le repas de Noël:** souvenirs de quelques semaines : le vendredi 21 décembre, le repas de Noël était organisé dans les restaurants scolaires. Les équipes d'animation des périscolaires ont préparé une décoration festive pour accueillir les enfants.

**La fête de Noël:** (rassemblement des deux périscolaires à Bussac) le vendredi 21 décembre, pour fêter Noël avant l'heure, l'équipe d'animation des périscolaires a organisé une fête pour Noël : au goûter, mini-viennoiseries, jus de fruits, papillotes.

Des jeux en musique ont été organisés et bien sûr une Boum a clôturé cette fête.

**Projet « Voyage dans le monde de Jules Verne »:** laissant Noël derrière nous, nous nous replongeons dans le monde de Jules Vernes, avec les propositions de divers ateliers : peinture, coloriage, fabrication de mini-montgolfière,...

MERCI aux parents pour leur confiance.

*L'équipe d'animation du RPI vous souhaite une belle année 2019*

## BUSSAC



## SAINT-VAIZE



## Nouvelles de l'école...

### RPI des écoles de Bussac sur Charente et Saint-Vaize

#### Coordonnées du RPI :

	Bussac sur Charente	Saint Vaize
Direction	<b>Jean Michel Charrier</b>	<b>Blandine Mounier</b>
Adresse	127 route du val de Charente	15 route Port La Pierre
Téléphone	05 46 93 68 81	05 46 91 80 99
Mail	ce.0170337Z@ac-poitiers.fr	ce.0170347K@ac-poitiers.fr
Téléphone restaurant	05 46 937 11 89	
Horaires Maternelle	L.M.J.V : 8h55 /11h45-13h15 /16h25 APC : 16h25/ 17h10	
Horaires Elémentaire	L.M.J.V: 8h55 /12h00-13h30 /16h25 * APC : 16h25/17h10	L.M.J.V: 9h00/12h00-13h30 /16h30 *APC : 16h30/17h15

\*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

### Conseil d'école du 1er trimestre – 16 octobre 2018.

#### RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize

La version détaillée du compte-rendu du conseil d'école est sur le site de la commune ou disponible à l'école.

#### 1. Effectifs et organisation des écoles

Mme Souesme	Mme Le Moullec	Mme Mounier	Mme Ferrer	Mme Nosenzo	Mme Geneau	M. Charrier	Total
20 PS- 5 MS	6 MS- 17 GS	6 GS- 16 CP	20 CE1	5 CE1- 16 CE2	18 CM1	25 CM2	154

<b>20PS</b>	<b>11MS</b>	<b>23GS</b>	<b>16CP</b>	<b>25CE1</b>	<b>16 CE2</b>	<b>18CM1</b>	<b>25 CM2</b>
-------------	-------------	-------------	-------------	--------------	---------------	--------------	---------------

Effectif en baisse de 5 élèves par rapport à la rentrée 2017 et prévision d'une réduction d'effectif de 10 élèves pour la rentrée de 2019 (départ de 25 CM2 et arrivées prévues de 10 PS)

#### Commune de résidence des élèves :

	Bussacais	Vaziliens	Autre commune
Ecole G. Courbet	58	53	1
Ecole S. Chartier	17	24	1

#### Organisation par cycle :

	Bussac	St Vaize	Autre
Cycle 1	27	27	
Cycle 2	23	32	2
Cycle 3	25	18	

## Organisation de la semaine scolaire sur 4 jours : Horaires :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Maternelle Bussac</b>	8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45
	13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Elémentaire Bussac</b>	8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h
	13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25
	APC : 16h25-17h10	APC : 16h25-17h10		

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Elémentaire St Vaize</b>	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30
	APC : 16h30-17h15	APC : 16h30-17h15		

### Accueil périscolaire:

Horaires : 7h30 – 8h50 / 16H30 – 19h      ATP : 17h00 – 18h00

Vacances : centre de loisirs en test (accueil jusqu'aux vacances de Noël)

#### 2. Projet d'école

#### 3. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

St Vaize : Nombre de sièges à pourvoir : 2 et 2 sièges pourvus

Bussac : Nombre de sièges à pourvoir : 5 et 5 sièges pourvus

#### 4. Règlement du RPI : reste inchangé. Le règlement est voté à l'unanimité.

#### 5. Projets pédagogiques

#### 6. Budget – coopératives scolaires et crédit CDA

#### 7. Sécurité

Consignes dans toutes les classes. Plan avec deux itinéraires d'évacuation pour chaque classe

#### Deux exercices obligatoires dans l'année scolaire: « Alerte incendie »

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) :

Deux types : « *risques naturels, industriels ou technologiques* » et « *attentat-intrusion* »

Dans l'année, trois exercices doivent être réalisés dont au moins un sur « *attentat-intrusion* »

#### Surveillance de la cour

Références réglementaires :

Article D.321-12 du Code de l'Education et Circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 (B.O. N° 34 du 02/10/1997) relative à la surveillance et à la sécurité des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires.

Décret n° 94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux.

Décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux.

Bussac :

Bilan du premier mois. Horaires à modifier :

**Récréation du matin** : 10h45-11h : élémentaire et 10h30-11h : maternelle

**Récréation de l'après midi** : 15h15-15h 30: élémentaire et 15h00-15h30 : maternelle

#### 8. Questions diverses

- 11 novembre : déplacement du monument aux morts (15h30)

- Demande structure de jeux école de Bussac : le sol est salissant pour les vêtements des enfants.

- Stores pour la classe de CM1

# Foyer Rural

## Le mot de la présidente

### Comment faire durer le Foyer Rural

Je renouvelle mes vœux de bonne année après les avoir présentés lors d'une petite soirée à la salle municipale le 4 janvier, avec la participation des deux dernières activités créées, en 2016 pour « Bussac Comédie », et 2018 pour les « Arts plastiques ».

Et je sais que bien des activités nous attendent en 2019.

Depuis l'Assemblée Générale de septembre 2018, plusieurs adhérents ont manifesté le désir d'entrer au Conseil d'administration : ont été élus : Christine Lambilliotte, Mickaël Moreau, Médéric Ferrer et Michel Delage.

Annick Jourdain et Solange Hequet, qui ont manifesté le désir de prendre un repos bien mérité, sont remerciées pour ce qu'elles nous ont offert pendant leurs années de présence.

Cette nouvelle équipe est répartie pour une participation pleine et entière aux activités choisies : Christine anime l'atelier Arts plastiques tous les mercredis après midi, Mickaël se consacre au tennis, Michel au foot et Médéric a intégré, tout de suite le bureau, comme aide, contrôleur et observateur (cela s'appelle : commissaire). Ils ont fait leurs premières armes pour le Marché de l'avent, un peu surpris au départ de voir l'ampleur de la tâche, mais il faut bien commencer un jour, n'est ce pas ? Autant que ce soit dans une bonne ambiance ... Ce 25 novembre, les 23 exposants (une dizaine de plus que l'an passé) nous ont montré leurs productions : il y en avait pour tous les goûts et à tous les prix.

Ces belles réussites nous entraînent vers les activités 2019. D'abord deux lotos, les dimanches 03 février et 3 mars après midi, préparés par Claude Mongne et ses équipes de marcheurs et du jumelage (ce sont presque les mêmes). On les retrouvera en juin le long des routes : le dimanche 2 juin pour la brocante, et le samedi 8 juin, en aide aux assistantes maternelles, pour la rando semi nocturne.

Parmi tout cela, le vendredi 22 mars à 20 h, le théâtre « Le Rideau Rouge » de Saint Jean d'Angély et le vendredi 17 mai, la troupe de Bussac Comédie viendront vous proposer quelques activités culturelles.

La deuxième semaine de septembre, le jumelage recevra des amis de la communauté d'Oron la Ville, en Suisse (c'est juste au dessus de Lausanne). Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles familles pour cet échange et pour participer aux activités festives auxquelles nous réfléchissons encore. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

Comme d'habitude, nous nous rappellerons à votre mémoire par la presse, les affiches et les mails: prenez le temps de les consulter pour ne pas avoir de regrets ensuite.

Notre prochaine Assemblée générale aura lieu le vendredi 27 septembre à 20 heures.

Que ceux qui veulent rejoindre notre équipe pour l'administration du Foyer Rural se fassent connaître.

Janine Castillon

# Activités des sections

## Section La Boule Bussacaise

En 2018, la section était composée de 45 licenciés. Le bureau a organisé 11 concours ouverts à tous du mois d'avril au mois d'octobre avec une fréquentation entre 25 et 52 équipes. Ces concours sont pour tous (licenciés ou non) et se déroulent dans une très bonne ambiance.

Rétrospective 2018 :

- \* Deux concours officiels, le 28 avril et le 28 juillet (réservés aux licenciés de la FFPJP).
  - \* Un déplacement le week-end du 30 juin et du 1<sup>er</sup> juillet pour une quarantaine de Bussacais à Bressuire pour les 20 ans du jumelage entre les 2 clubs.
  - \* 3<sup>ème</sup> participation du club au championnat du club toutes catégories.
  - \* Pour finir la saison 2018, le 6 octobre, a eu lieu le concours interne entre licenciés de la Boule Bussacaise suivi du repas de fin d'année au restaurant La Terrasse à Saintes.
- Pour 2019, les entraînements auront toujours lieu le mercredi après midi et le dimanche matin. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. La section de la Boule Bussacaise présente ses Meilleurs vœux et souhaite une très bonne année 2019 à tous les Bussacais.

## Section gymnastique

La section gym est heureuse de vous souhaiter une très bonne année 2019 vitaminée et pétillante, à forte teneur en santé et en bonheur. Cette année les cours ont lieu uniquement le mardi de 19 H à 20 H à la salle de motricité de l'école. Sportez vous bien et à bientôt

Pour tous renseignements : Anne Navarro au 06.80.08.13.24



## Section Rando

### Section "randonnée" du foyer rural de Bussac/Charente 1er trimestre 2019

04/02/2019	14h	NIEUL LES SAINTES	Parking salle des fêtes	Le Maine Bernard
11/02/2019	14h	ARCHINGEAY	Parking marie-église	Les Fontaines Sud
18/02/2019	14h	CHERMIGNAC	Parking terrain de foot	Circuit des Vignes
25/02/2019	14h	RIOUX	Parking marie-église	Bénigousse-Les Brousses
03/03/2019	14h	<b>DIMANCHE LOTO RANDO</b>		
04/03/2019	14h	LA CHAPELLE DES POTS	Parking salle des fêtes	Le Petit Chemin de Fer
11/03/2019	14h	JUICQ	Parking cimetière	Château Gaillard
18/03/2019	14h	VILLARS LES BOIS	Parking salle des fêtes	Les Grandes Bauches
21/03/2019	9h	<b>JEUDI SORTIE TRIMESTRIELLE</b>		
25/03/2019	14h	ST JEAN D ANGELY	Parking aire de loisirs	Les Bords de Boutonne

**RECOMMANDATIONS:** Pas de randonneurs occasionnels  
Etre à l'heure et bien chaussé  
Rester à droite sur le bitume  
Emporter de l'eau, ne pas polluer avec les détrit

**BONS CHEMINS A TOUS!**

## Section tennis

Le 9 novembre 2018, les personnes s'intéressant au tennis avaient été invitées à participer à une réunion, pour donner une structure à cette activité du Foyer Rural.

A l'issue de cet entretien, il a été décidé de changer le code d'accès aux courts.

Pour obtenir une nouvelle carte perforée, vous devez vous munir de :

- votre carte d'adhérent au Foyer Rural 2018/2019,
- votre ancienne carte perforée 2015/2018,
- un chèque de 15 €, à l'ordre du Foyer Rural.

et vous adresser à : M. Moreau au 06 63 45 50 74 ou Mme Castillon au 05 46 74 13 14

## Section Créa-Brico

Quelques nouvelles de CREA-BRICO.

Au fil des ans, 4 ans déjà, le marché de l'Avent de Bussac voit sa popularité augmenter. Pour ce rendez-vous du 25 novembre 2018, nous avons essayé de trouver des idées nouvelles de décorations pour embellir votre maison, arbre de Noël et table de fêtes. Cette année encore le marché a connu un vif succès.

Malgré un temps épouvantable, pluie et vent en discontinu, deux très courageuses bénévoles de notre club ont assuré la tenue d'un stand au 1<sup>er</sup> marché de Noël organisé à la ferme de Choisy les 1 et 2 décembre. Le public a bravé les éléments pour venir y faire un petit tour très arrosé.

Nous remercions toutes les personnes qui viennent nous soutenir par leur présence lors de ces manifestations.

Les fêtes de fin d'année sont terminées, nous préparons maintenant notre exposition de printemps qui se déroulera le 19 mai 2019 salle des associations.

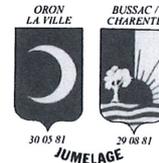
Nous comptons sur votre présence, vos achats nous permettent de renouveler nos stocks de fournitures. A ce propos, nous sommes toujours preneuses de vos restes de tissus, laines, boutons, dentelles, napperons etc., que nous nous efforçons de faire revivre en divers objets.

Merci d'avance.

Toute la section profite de cet article pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2019.



## Section Jumelage BUSSAC/ ORON



### Le mot du comité de Jumelage Bussac/Oron la Ville

Chers amis bussacais,

Comme chaque année, notre broche annuelle du mois de septembre, le dimanche 23, a été une réussite. Le soleil était à nouveau présent, ce qui nous garantissait déjà une superbe journée à l'extérieur. Tôt le matin, Susanne, Nino, Jean-Louis et Guy se sont retrouvés pour préparer la broche. Presque tous les membres étaient présents et se sont régalés de pineau, de vin blanc ou rouge avec modération ! des salades et des desserts préparés par chacun. Le dimanche 26 octobre a eu lieu notre 10<sup>ème</sup> brisolée. Dès 15h30, Jean-Louis et Guy ont commencé à griller les 13kg de marrons, relayés au brisoloir par Patrick, Bernard, Nino et Christian. Pendant ce temps, les dames préparaient la cinquantaine d'assiettes. Equipes de choc (normal, pour des Suisses !) et résultat de choc, un bénéfice correct à la clef et des gens très contents et repus par tant de bonnes choses ! Les activités 2019 commenceront le 1<sup>er</sup> février par notre souper interne, suivi le 6 mars, par notre assemblée générale, mais les dates les plus importantes sont en septembre. Du dimanche 8 au samedi 14, nous aurons le plaisir de nous retrouver entre jumelés à Bussac pour notre semaine d'échanges. Je ne m'avance pas trop en disant que tout le monde se réjouit !

Permettez-moi de conclure en vous souhaitant une bonne année 2019 et de vous adresser tous mes vœux de bonheur et de santé !

Guy, le président



## Section Nounous et Bout'Choux

Concernant les manifestations passées, nous avons organisé une bourse à l'enfance le dimanche 23 septembre 2018, qui a eu beaucoup de succès : la salle était pleine, ainsi que le préau de l'école et une partie du parking de la salle municipale. Les visiteurs sont venus par vagues mais il faut dire que le temps n'était pas des plus cléments.

Nos prochaines manifestations auront lieu le **dimanche 10 mars**, nous organisons une bourse à l'enfance : le **samedi 08 juin** aura lieu la 10<sup>ème</sup> randonnée semi-nocturne et le **dimanche 12 mai**, une brocante aura lieu sur la commune de Saint-Vaize.

Vous pouvez nous joindre par mail: [nounousetboutchoux@gmail.com](mailto:nounousetboutchoux@gmail.com) ou par téléphone au 06.04.48.24.50.

Pour l'association "Nounous et bout'choux", Mme Danché, présidente.

## Association « l'abeille saintongeaise »

### Présentation de cette nouvelle association bussacaise :

**Président :** Jean-Louis Renard

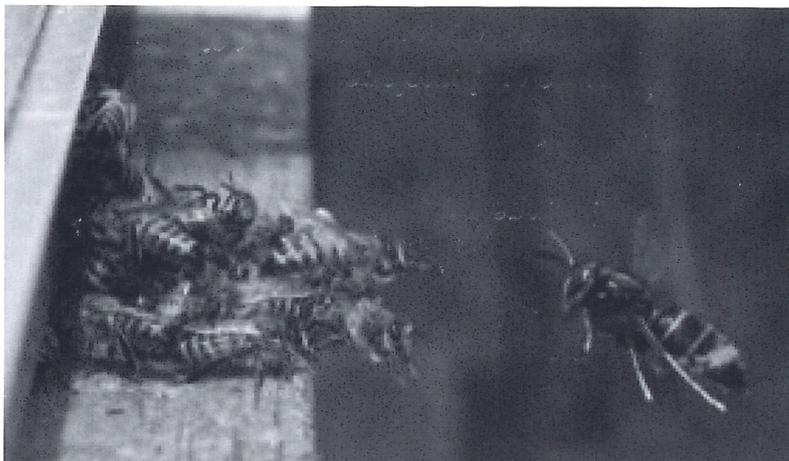
10 chemin du vieux bourg

tel : 06 07 48 16 25

mail : [renard.jeanlouis@wanadoo.fr](mailto:renard.jeanlouis@wanadoo.fr)

Internet : [bussac-sur-charente.fr/abeille-saintongeaise](http://bussac-sur-charente.fr/abeille-saintongeaise)

Association à but non lucratif regroupant des apiculteurs de la Saintonge, des cantons voisins et tous ceux qui désirent adhérer à la société sans limitation.



*Les abeilles défendent leur ruche, attaquée par un frelon*

L'association a pour objet général l'étude et la défense des intérêts de l'apiculture. Elle a pour but :

- De concourir au progrès de la science et de la pratique apicole, à l'étude des phénomènes zoologiques et entomologiques intéressant l'apiculture moderne .
- De favoriser la pratique des meilleures méthodes apicoles adaptées à notre région, d'expérimenter et faire connaître les meilleures races d'abeilles et les instruments les plus perfectionnés de l'apiculture moderne.

L'abeille saintongeaise est adhérente au syndicat apicole départemental de la Charente-Maritime (SAD17) et à la fédération sanitaire apicole départementale de la Charente Maritime (FSAD17).

### Actions en cours :



- Donner aux adhérents les moyens de limiter le développement du varroa (acarien vivant au dépend des abeilles) grâce des produits ayant une autorisation de mise sur le marché et dans le cadre d'un plan sanitaire d'élevage.
- Développer la lutte contre le frelon asiatique par une extension du piégeage des reines fondatrices au sein de chaque commune.

La municipalité s'associe à cette lutte en offrant **gratuitement** à chaque famille bussacaise un piège à frelons à installer dans son jardin.

**Ils seront distribués lors d'une réunion d'information qui aura lieu le :  
lundi 11 février à 18h30, salle municipale.**

Lors de cette réunion, Monsieur Renard fera une présentation du frelon asiatique et ses différences avec le frelon européen et donnera des informations pratiques pour l'installation des pièges, leur maintenance, et le suivi des prises.

Nous remercions Monsieur Renard qui a organisé le 22 janvier auprès des enfants de l'école en classe de CM1 et CM2, une présentation du monde des abeilles et des frelons, ainsi que l'intérêt du piégeage.

## Revue de presse...



### Daudet 3 fois sacré en Amérique

Joris Daudet l'a fait ! Le pilote saintongeais (originaire de Saintes, il a été formé au BMX à Saint-Jean-d'Angély) est désormais le seul Français à avoir remporté par trois fois le difficile championnat nord-américain de BMX. Avant lui, seul Christophe Levêque était parvenu à s'adjuger deux fois cette compétition. « Les mots ne peuvent pas décrire ce que je ressens en ce moment, a déclaré Joris Daudet sur Facebook. C'est tout simplement une saison 2018 fabuleuse. Merci à toutes les personnes de mon entourage pour le soutien qu'elles m'apportent. » PHOTO ARCHIVES CRAIG DUTTON/AFP

### Le monument déplacé à Bussac

Peu après la fin de la Première Guerre mondiale, le Conseil municipal de Bussac-sur-Charente choisit de faire ériger un monument aux morts dans le cimetière. Un siècle après, les élus ont choisi de le replacer au centre de la commune parce qu'on ne le voyait pas et que les nouveaux habitants ne savaient pas où il se trouvait. Hier après-midi, lors d'une cérémonie présidée par la sous-préfète, le monument désormais installé à proximité de l'aire de loisirs et du stade de football a connu sa première commémoration. Les enfants de l'école ont notamment rappelé quelques éléments biographiques pour chacun des soldats tombés pour la France en 1914-1918.



Le monument se situe désormais au centre de la commune

**Saintes**  
**Gustave Courbet.**  
 Une histoire intime  
 Exposition

**Musée de l'Echevinage Saintes**  
**18 mai - 31 octobre 2019**

Villes & Pays d'Art et d'Histoire  
 Institut Courbet  
 Doubs  
 Histoire Aquitaine

### Saintes célèbre le Courbet de Saintonge

**ÉVÈNEMENT** Le peintre, dont on fête les 200 ans de la naissance, sera exposé de mai à octobre

En ce bicentenaire de la naissance de Gustave Courbet (1819-1877), la Ville de Saintes s'apprête à évoquer l'artiste peintre en abordant l'homme à travers les toiles qu'il a peintes lors de son séjour en Saintonge, en 1862.

Le musée de l'échevinage, en cœur de ville, va être entièrement dédié à l'artiste, du 18 mai au 31 octobre 2019. Le projet est conduit par le service des Musées de Saintes en lien étroit avec l'Institut Courbet, à Ormans, dans le Doubs.

**Intime, politique**  
 L'Institut va confier une grande partie des peintures exposées,



La toile « Le retour de la Conférence », aujourd'hui disparue, a été peinte dans un atelier installé aux haras de Saintes

dont une vingtaine de tableaux de paysage « en lien direct avec la Saintonge », explique Séverine Bompays. La conservatrice des musées s'est également rapprochée du musée d'Orsay pour proposer au total une trentaine de toiles.

Séverine Bompays note le caractère inédit de l'exposition « Gustave Courbet, une histoire intime », en cela qu'elle va mettre en

avant une réunion de toiles, peu connues et très rarement exposées au public. « Elles l'ont été une fois, lors d'une exposition au Japon », souligne Séverine Bompays.

Courbet intime également parce que l'exposition va présenter des objets personnels et des correspondances de Courbet à ses maîtresses, ses mécènes, pendant son séjour en Saintonge. Des gravures de diffusion seront également à découvrir ainsi que le sulfureux tableau « Le retour de la conférence », toile anti-cléricale aujourd'hui disparue qui sera évoquée à travers des gravures. Cette peinture a été réalisée dans un atelier aux haras de Saintes. Les visiteurs pourront également découvrir le Courbet politique à travers son engagement auprès des Républicains.

**Séverine Joubert**

### Confrontation avec Corot

« En mai 1862, sous l'impulsion du critique Jules Castagnary, le mécène Étienne Baudry reçoit Gustave Courbet dans son château de Rochemont, à Fontenay-le-Comte, pour un séjour d'une semaine. Très vite, il se met au travail et ne songe plus à partir, explorant tous les genres de la peinture, nus, portraits, compositions florales, natures mortes, animaux, scènes satiriques, marines et paysages. En août, Corot passe une dizaine de jours à Rochemont. Ensemble, ils pratiquent la peinture de plein-air autour de Saintes. Corot stimule la production paysagiste de Courbet et crée une émulation. Dans leur démarche picturale, les deux grands maîtres s'opposent et sont en même temps complémentaires. » Source : Aliénor, Conseil des musées

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)  
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

<p><b>Nouveau</b></p> <p><b>3Z MULTISERVICE</b></p> <p>Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre résidence principale ou secondaire Zanazzo Yann 52 Chemin des Guillotteaux 06 85 98 49 55 zzmultiservice@hotmail.fr</p>	<p><b>ARC'ad</b></p> <p>Création de plans, permis de construire, déclarations... Stéphane LANDREAUD 2, chemin du renclos 06 33 33 35 72 slandreaud@gmail.com</p>	<p><b>Nouveau</b></p> <p><b>BL CONSTRUCTION</b></p> <p>BRETAUD LOIC maçonnerie ,terrassment 0666730419 35 chemin des judets</p>
<p><b>BUSSAC AUTO</b></p> <p>Entretien et réparation automobiles route du val de Charente 05 46 98 70 86</p>	<p><b>CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS</b></p> <p>Pierre LOSSON 2, impasse de la combe des chaumes 0664511906 pierre.losson.57@gmail.com</p>	<p><b>COIFFURE MIXTE</b></p> <p>Françoise PLANET vous informe de sa cessation d' activité</p>
<p><b>ELECTRICITE</b></p> <p>BETIN Electricité 126, route de chez Tessier 06 11 01 27 49 johan.betin@orange.fr</p>	<p><b>ELECTRICITE</b></p> <p>SARL Stéphane GABRIAULT 38 chemin de Choisy 05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72 sgabriault@gmail.com</p>	<p><b>FROMAGERIE FINE</b></p> <p>Sandrine &amp; Régis MOREAU Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corme-Royal le jeudi-plateaux/commande 05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99 moreaureg@orange.fr</p>
<p><b>FROMAGERIE JACQUES</b></p> <p>Guillaume JACQUES Marchés de Saintes, St Jean d'Angely et Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91</p>	<p><b>JULIEN BROCANTE</b></p> <p>JULIEN TABAUD Débarras Maison/Atelier/Grenier/Grange 42, chemin des pins 06 78 79 85 62 tejetv@gmail.com</p>	<p><b>IMMOBILIER</b></p> <p>Florence COUTIN Agent Immobilier indépendant Achat Vente Estimation 11 chemin des chagnauds 06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr</p>
<p><b>IMMOBILIER</b></p> <p>Christian MENAUD route du val de Charente 06 37 75 14 72</p>	<p><b>MACONNERIE RENOVATION</b></p> <p>Yvon PEROCHAIN 16 chemin de la mare de l'Abbaye 05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14</p>	<p><b>MEUBLES ANCIENS</b></p> <p>Laurent COUTIN achat et vente meubles anciens 11 chemin des chagnauds 06 72 96 23 67 la.coutin@laposte.net</p>
<p><b>MO JARDIN</b></p> <p>Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage 06 72 94 49 94 mathieuxolivier@live.fr</p>	<p><b>M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES</b></p> <p>Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, jardins... MSMmoreau17@outlook.fr 06 63 45 50 74</p>	<p><b>PEINTURE</b></p> <p>David MARQUISAUD 11 chemin de la grand porte 05 46 92 06 65</p>
<p><b>PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE</b></p> <p>Kévin BRUNETEAU 7b chemin des chagnauds Les Ablains 06 67 98 73 33 kevbruneteau17@hotmail.fr</p>	<p><b>PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE</b></p> <p>Frédéric GELICUS Artisan Dépanneur Les Maillaux 05 46 74 50 65</p>	<p><b>SCIERIE</b></p> <p>BRUNETEAU Vente de bois de charpente Sciage à l'heure 150 route de beauchail 06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98 scieriebruneteau@hotmail.fr</p>
<p><b>TC MOTORS</b></p> <p>Réparation entretien moto - quad - scooter matériel espaces verts 75b chemin de charmeneuil 06 86 67 78 14</p>	<p><b>VENTE DE MIEL</b></p> <p>Jean-Louis RENARD APICULTEUR 10 chemin du vieux bourg 0546747912- 0607481625</p>	<p><b>EMPLACEMENT LIBRE</b></p>

A  
R  
T  
I  
S  
A  
N  
S  
-  
C  
O  
M  
M  
E  
R  
C  
A  
N  
T  
S

